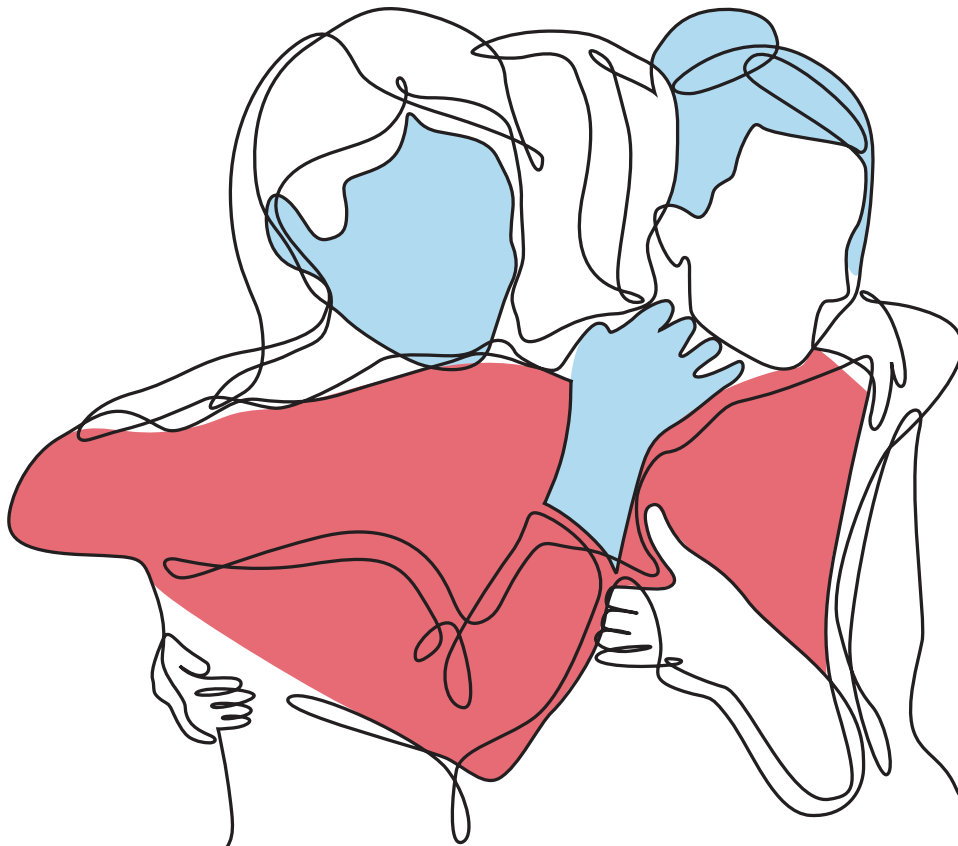


ESSENTIEL
2021



#L'AMOUR LA LIGUE

« Dans un contexte de crise sanitaire, la Ligue, par mon intermédiaire, a **souhaité renforcer son action dans la lutte contre les inégalités face au cancer.**

En effet, à la détresse face à une annonce de la maladie s'ajoutent bien trop souvent des inégalités criantes en matière de prise en charge. Tant au regard de l'accès à l'information sur les dépistages, que sur les parcours de soins, du fait de la situation sociale et/ou territoriale (territoires ruraux, territoires ultra-marins) ou encore l'accès aux médicaments et à l'innovation thérapeutique. Et la liste est loin d'être exhaustive !

La Ligue a donc renforcé son action, à travers ses 103 comités départementaux, en matière de prévention, d'accès à l'information en faveur du dépistage organisé, d'actions pour les personnes malades et leurs proches aidants. En outre elle continue plus que jamais de porter la voix des personnes malades dans les instances hospitalières et de santé publique par l'intermédiaire de ses très nombreux (plus de 400) représentants des usagers et par sa large participation à la démocratie en santé. Enfin, afin que toutes et tous puissent avoir un égal accès aux thérapies innovantes, la Ligue a également augmenté ses financements en faveur de la recherche en oncologie. Cette lutte est rendue possible par l'implication quotidienne de plus de 20 000 bénévoles et le soutien et la générosité des donateurs. »

Professeur Daniel NIZRI, Président de la Ligue Nationale Contre le Cancer

NOTRE VISION

LA LUTTE ORGANISÉE, COORDONNÉE,
ÉGALITAIRE ET SANS CONCESSION
CONTRE LE CANCER.

NOTRE VOCATION

ÊTRE UNE ALLIÉE DANS LA LUTTE
CONTRE LE CANCER TOUT AU LONG
DU PARCOURS DE VIE.

NOS MISSIONS

**INFORMER,
SENSIBILISER,
EDUQUER**
pour dépister
et prévenir la maladie

**FINANCER
ET CONTRIBUER**
à la recherche

**AMÉLIORER
LE PARCOURS
DE SOIN, DE SANTÉ
ET DE VIE**
des personnes malades
et de leurs proches

PORTER LA VOIX
des personnes malades
et de leurs aidants auprès
des pouvoirs publics

**ASSURER
LA DÉFENSE**
de leurs droits

CHIFFRES CLÉS CANCER

**1 PERSONNE
SUR 2**
sera touchée par
le cancer

40 %
des personnes
diagnostiquées
sont en emploi

3,8 MILLIONS
de Français
qui ont eu ou vivent
avec un cancer

1^{RE}
cause de mortalité
en France

60 %
des cancers
se guérissent

40 %
des cancers
sont évitables
en changeant
nos modes de vie

CHIFFRES CLÉS LIGUE

103
comités
départementaux

300
Espaces Ligue

20 000
bénévoles

600
salariés

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MEMBRES DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Daniel NIZRI
Jean-Bernard DUBOIS
Rosine MAROUDY
Claude-Agnès REYNAUD
Gérard KRITTER
Francis FLAMAIN
Jean-Paul VERNANT

REPRÉSENTANTS DES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX

Jean-François BOSSET
François DEMEOCQ
Jean-Bernard DUBOIS
Jacques FATOU
Francis FLAMAIN
Pierre GAROSI
Gérard KRITTER
Alain MARION
Rosine MAROUDY
Patrick MICHAUD
Michel ROBASZKIEWICZ
Gilbert SCHNEIDER
Léopoldine SETTAMA-VIDON
Catherine SIMONIN-BÉNAZET
Jean-François TOURELIER
Roger TOUSSAINT

PERSONNES QUALIFIÉES CHOISIES POUR LEURS COMPÉTENCES EN CANCÉROLOGIE

Guy KANTOR
Khaled MEFLAH
Alain MONNIER
Claude-Agnès REYNAUD
Dominique STOPPA-LYONNET
Jean-Paul VERNANT

PERSONNES QUALIFIÉES SUSCEPTIBLES D'APPORTER UNE AIDE À LA LIGUE

Jean-Loup ARNAUD
Guiseppe BALDACCII
Graziella FUMAGALLI
Albert HIRSCH
Axel KAHN (jusqu'à juillet 2021)
Daniel NIZRI

ADMINISTRATEURS COOPTÉS POUR 3 ANS

Philippe DUPONT
François STASSE

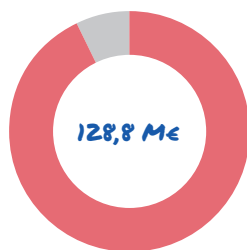
MODÈLE SOCIO-ÉCONOMIQUE

La Ligue, association reconnue d'usagers du système de santé, est composée de 103 comités départementaux qui assurent avec l'appui d'un Siège fédéral, constitué également en association, une présence sur tout le territoire hexagonal, la Corse et en Outre-Mer. À ce titre, chacune d'entre elles possède un Conseil d'administration et un Bureau. Sa présence territoriale au plus proche de la population est inscrite dans ses gènes.

La Ligue contre le cancer est essentiellement financée par la générosité du public. Ceci garantit son indépendance tant vis-à-vis des pouvoirs publics que d'acteurs privés intervenant notamment dans le domaine de la santé.

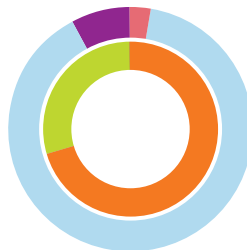
La Ligue réalise et/ou fait réaliser des actions entrant dans la lutte contre les cancers. Ses travaux sont conduits par des bénévoles, des élus et des salariés. Ils interviennent dans les domaines administratifs, comptables et dans les missions sociales de la Ligue. Les membres des Conseils d'administration des 104 associations sont tous bénévoles.

TOTAL DES RESSOURCES 2021 (hors produits calculés)



120,0 M€ Générosité du public (93 %)

SALARIÉS ET BÉNÉVOLES 2021



597 Salariés représentant 446 ETP
 18900 Bénévoles représentant 186 ETP, dont la valorisation de l'activité atteint 3,8 M€
 1590 Administrateurs bénévoles

CONTEXTE LIÉ À LA CRISE ENGENDRÉE PAR LA COVID-19

En 2021, les mesures sanitaires prises par les autorités gouvernementales ont commencé à être allégées de sorte que les manifestations, les missions de prévention etc. ont pu reprendre progressivement. De nombreux bénévoles ont également rejoint la Ligue.

Un fonds de solidarité existe au Siège de la Fédération pour aider les associations membres qui en auraient besoin, de sorte que leur continuité d'exploitation ne soit pas menacée.

CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE ET PÉRIMÈTRE DE COMBINAISON

Les comptes présentés sont conformes aux règlements de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) 2018-06 et 2020-01. Ils ont été certifiés par un Commissaire aux comptes du cabinet Ernst & Young.

Le périmètre de combinaison des comptes est complet (104 associations) et comparable à l'exercice 2020.

ACTIVITÉ

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD) SIMPLIFIÉ 2021

Produits et charges par origine et destination (en M€)

	TOTAL	Dont générosité du public
--	-------	---------------------------

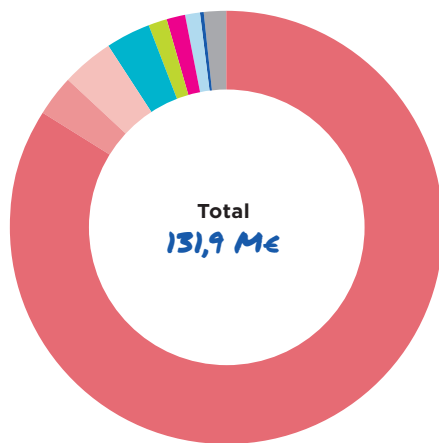
Produits par origine		
1. Produits liés à la générosité du public <i>dont dons, legs, mécénat</i>	120,0 111,0	120,0 111,0
2. Produits non liés à la générosité du public <i>dont parrainage des entreprises</i>	4,3 0,4	
3. Subventions et autres concours publics	4,5	
4. Reprises sur provision et dépréciations	1,2	1,2
5. Utilisations des fonds dédiés antérieurs	1,9	0,7
Total	131,9	121,9

Charges par destination		
1. Missions sociales	73,3	68,8
2. Frais de recherche de fonds	18,0	16,5
3. Frais de fonctionnement	17,4	15,4
4. Dotations aux provisions et dépréciations	2,3	2,3
5. Impôts sur les bénéficiaires	0,1	
6. Reports en fonds dédiés de l'exercice	2,7	1,0
Total	113,8	104,0
Excédent	18,1	17,9



RESSOURCES TOTALES ET LEUR UTILISATION

PRODUITS PAR ORIGINE 2021



Ressources liées à la générosité du public

- 111,0 M€ Dons, legs et mécénat
- 4,0 M€ Cotisations sans contrepartie
- 5,0 M€ Autres produits

Autres ressources non liées à la générosité du public

- 4,5 M€ Subventions et autres concours publics
- 1,9 M€ Utilisations des fonds dédiés antérieurs
- 1,8 M€ Contributions financières reçues
- 1,2 M€ Reprises de provisions et dépréciations
- 0,4 M€ Parrainage des entreprises
- 2,1 M€ Autres produits

Produits liés à la générosité du public / 120,0 M€

Ils intègrent les cotisations des adhérents pour 4 M€, lesquelles progressent de 4,4 % comme le nombre d'adhérents.

Ils comprennent également les dons d'un total de 46,3 M€ (+ 16,5 %), les legs d'un total de 63,3 M€ (+ 13,7 %), plus forte performance historique enregistrée, ainsi que le mécénat de 1,4 M€ (+ 44,6 %) et d'autres produits de la générosité du public (manifestations, produits financiers, participations d'autres structures associatives, activités de récupérations, etc.) pour 5,0 M€, en augmentation en raison de la reprise progressive de l'organisation de manifestations arrêtées en 2020 et de la générosité d'associations sensibles à la cause cancer.

Produits non liés à la générosité du public / 4,3 M€

Cette rubrique comprend pour l'essentiel, le parrainage pour 0,4 M€ (stabilité), les contributions d'autres structures associatives pour 1,8 M€ contre 0,7 M€ en 2020, et les transferts de charges de 0,4 M€ relativement stables complétés par des produits exceptionnels de 1,6 M€.

Subventions et autres concours publics / 4,5 M€

Ce poste est en très nette progression (+ 1 M€ par rapport à 2020) dans un contexte de tensions budgétaires des collectivités territoriales.

Reprises sur provisions et dépréciations / 1,2 M€

Elles correspondent aux reprises sur des litiges libéralités éteints, sur des provisions pour retraites et sur stocks. Elles totalisaient 0,4 M€ en 2020.

Utilisations des fonds dédiés antérieurs / 1,9 M€

Ce sont des fonds affectés par des tiers financeurs, non utilisés fin 2020 et engagés en 2021. Ce poste atteignait 3,1 M€ en 2020.

CHARGES PAR DESTINATION 2021

Missions sociales / 73,3 M€

Prévention

2021 a fait l'objet d'une poursuite de notre investissement pour le développement d'outils et campagnes numériques (sensibilisation et information des publics jeunes, dépistage de certains cancers, campagne dénonçant la surreprésentation du tabac dans le cinéma français). Le redémarrage des activités en présentiel a permis la reprise des actions en milieu scolaire (**4 112 interventions et près de 63 000 événements sur la promotion des dépistages**). Enfin le déploiement des actions auprès des collectivités locales se poursuit avec plus de **1 060 actions**.

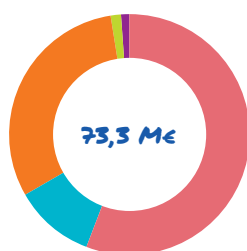
Actions pour les personnes malades et leurs proches

La hausse globale du budget 2021 est essentiellement liée à la reprise de l'activité de soins de supports dans les comités suite au coup d'arrêt porté par la crise sanitaire. Plus de **70 000 personnes ont ainsi bénéficié d'accompagnements** délivrés par plus de 1 000 intervenants diplômés. Le soutien financier aux personnes malades et à leur entourage (près de 5 millions d'euros au total) a également connu une croissance importante, avec une dotation exceptionnelle de la Ligue nationale de 1,5 million d'euros en complément des budgets des commissions sociales de comités.

Recherche

Avec un budget recherche de **41,1 millions d'euros** en 2021, la Ligue se positionne cette année encore, comme le premier financeur associatif indépendant de la recherche sur le cancer en France. Environ **800 projets** sont **soutenus** annuellement dans des laboratoires et organismes de recherche partout en France ; parmi les plus emblématiques figurent **230** doctorants, 100 équipes d'excellence scientifique labellisées par la Ligue, **44** projets sur les cancers de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte, **27** projets de recherche en prévention des cancers sélectionnés par des comités d'experts scientifiques indépendants de la Ligue.

RÉPARTITION 2021
DES ENGAGEMENTS EN MISSIONS SOCIALES



41,1 M€	Recherche
7,9 M€	Prévention et promotion des dépistages
22,5 M€	Actions pour les personnes malades
1,1 M€	Société et politiques de santé
0,7 M€	Autres missions sociales (école de formation et international)

Frais de recherche de fonds / 18,0 M€

Les frais de marketing totalisent 10,1 M€ pour un ratio frais de marketing/dons et cotisations de 20 % contre 21 % en 2020. Les frais sur legs et assurances vie sont de 6,3 M€ et intègrent pour environ 5,0 M€ de frais

liés à des immeubles, legs et autre frais sur legs et ce, depuis la réforme comptable applicable à partir de l'exercice 2020. Cette rubrique comprend également les frais pour manifestations de 1,3 M€.

EN SAVOIR +

QU'EST-CE QUE LES FONDS REPORTÉS?

Il s'agit de fonds affectés à une action précise par des tiers financeurs (donateurs, testataires, entreprises privées, collectivités territoriales...) non utilisés en fin d'exercice. On parle alors de « Reports en fonds dédiés » comptabilisés en charges avec pour contrepartie au passif du bilan des « Fonds reportés et dédiés ». S'ils sont utilisés l'année suivante on enregistre dans les produits les « Utilisations des fonds dédiés antérieurs » en diminuant la rubrique du passif, « Fonds reportés et dédiés ».

Frais de fonctionnement / 17,4 M€

Ces frais sont relatifs aux services supports du siège et des comités départementaux. Ils intègrent également les opérations de communication institutionnelle. Dans leur globalité, ils progressent de 0,6 M€, soit + 3,3 % en comparaison avec 2020. Ces frais avaient été en forte diminution (- 14 %) en 2020, année du début de la crise Covid.

Dotations aux provisions et dépréciations / 2,3 M€

Elles sont relativement stables par rapport à 2020. Il s'agit principalement de provisions sur litiges libéralités, stocks et retraites.

Impôts sur les bénéfices / 0,1 M€

Il s'agit d'impôts sur les revenus locatifs des biens légués en attente de cessions, sur les produits des placements financiers et sur quelques ventes assujetties.

Reports en fonds dédiés de l'exercice / 2,7 M€

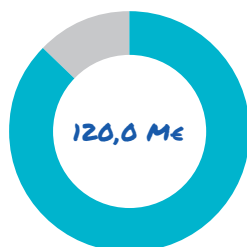
Ils font suite aux ressources initialement affectées par des tiers financeurs sur des projets définis et non utilisés au 31 décembre 2021. Ils totalisaient 3,8 M€ fin 2020.

Résultat de l'exercice / + 18,1 M€

L'année 2021 se conclut par un résultat excédentaire. Il vient compléter les réserves de la Ligue, qui correspondent désormais à 16 mois d'activité moyenne des 3 derniers exercices.

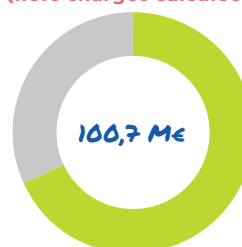
GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC ET SON UTILISATION

FINANCEMENT DES CHARGES 2021 PAR LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC



100,7 M€ des charges en 2021
ont été financées par la générosité du public,
soit 83,9 %

PART DES MISSIONS SOCIALES DANS LE TOTAL DES CHARGES FINANÇÉES PAR LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC (hors charges calculées)



68,8 M€ de missions sociales
ont été financées par la générosité du public,
soit 68,3 %

CHARGES PAR DESTINATION FINANÇÉES PAR LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC (hors charges calculées) / 100,7 M€



RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC (hors fonds dédiés) / EN 2021



SITUATION PATRIMONIALE

Bilan simplifié 2021 (M€)

	2021		2020	
ACTIF	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ	104,9	32,0	72,9	69,1
Immobilisations incorporelles	3,0	2,4	0,6	0,5
Immobilisations corporelles	89,8	29,3	60,5	57,3
<i>dont biens reçus par legs destinés à être cédés</i>	37,3	7,8	29,5	27,7
Immobilisations financières	12,1	0,3	11,8	11,3
ACTIF CIRCULANT	234,4	0,4	234,0	202,0
<i>dont valeurs mobilières de placement</i>	31,5	0	31,5	30,9
<i>dont disponibilités</i>	163,4	0	163,4	132,9
TOTAL ACTIF	339,3	32,4	306,9	271,1
Engagements reçus	14,8		14,8	11,4
PASSIF			NET	NET
Fonds propres			180,3	162,2
Fonds reportés et dédiés			58,0	52,1
Provisions pour risques et charges			7,1	6,0
Dettes			61,5	50,8
TOTAL PASSIF			306,9	271,1
Engagements donnés			3,0	3,0

PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS DE L'EXERCICE

Lors du Conseil d'administration qui s'est tenu le 20 juillet 2021, le Professeur Daniel Nizri a été élu Président de la Ligue nationale contre le cancer. Il succède au Professeur Axel Kahn, Président de juin 2019 à mai 2021, décédé le 6 juillet 2021 des suites d'un cancer.

La crise sanitaire a perduré sur tout l'exercice 2021. Étonnamment, dans ce contexte, un nouveau record des ressources legs et assurances vie encaissées a été atteint. Les ressources liées à la collecte des dons affichent également un excellent résultat.

Le montant des engagements en missions sociales constitue un record dans l'histoire de la Ligue. Il a été particulièrement marqué en Recherche et en Actions pour les personnes malades.

La Ligue a sorti de ses activités le seul programme de recherche qu'elle réalisait en propre. Ce programme, intitulé Cartes d'Identité des Tumeurs® (CIT), dédié à la génomique des cancers avait été initié par la Ligue en 2000.

Du 13 au 18 mars 2021, 516 magasins de l'enseigne E.Leclerc ont participé à la 18^e édition de « Tous unis contre le cancer ». Plus de 1,6 M€ a été collecté. Il sera affecté à la lutte contre les cancers de l'enfant et de l'adolescent.

Événement post-clôture

L'allègement des dispositifs sanitaires liés à la Covid facilite l'organisation du travail, la tenue de manifestations et favorise le bénévolat.

Suite au conflit en Ukraine et aux appels à la générosité du public de nombreuses organisations en soutien au peuple ukrainien, la Ligue constate une diminution des dons à son profit, laquelle sera certainement accentuée par la hauteur de l'inflation.

Deux projets d'importance ont été lancés en 2022 : « Douleurs et cancers » et « Recherche-actions ». Le Conseil d'administration du Siège de la Ligue du 1^{er} mars 2022 a voté le changement de son outil marketing (au bénéfice de toute l'organisation : comités départementaux et Siège de la Fédération) et sa prise en charge financière par le Siège.

Réserves financières

La Ligue vit grâce à la générosité du public depuis sa création. Cette spécificité rend ses ressources particulièrement sensibles à la conjoncture générale et à la multiplication des sollicitations dont la population fait l'objet.

Aussi, la Ligue contre le cancer procède à une gestion prudente de ses fonds pour garantir le respect des engagements pluriannuels en cas de baisse conjoncturelle de ses ressources. Un fonds de roulement des engagements totaux assure la continuité de l'activité de la Fédération (Siège et 103 comités départementaux).

Le volume de trésorerie de fin d'année s'explique par la part très significative des dons et, dans une moindre mesure, de legs encaissés en fin d'exercice. Les engagements inscrits au passif du bilan en fin d'année, principalement en matière de recherche, sont généralement honorés dès le premier trimestre de l'année suivante. Les excédents de trésorerie des comités départementaux et ceux du Siège de la Fédération sont placés pour l'essentiel sur des supports sécurisés et disponibles.

UNE GESTION VIGILANTE ET RIGoureuse

L'évaluation

La majeure partie des engagements financiers de la Ligue concerne la recherche. Pour cette raison, cette dernière fait l'objet d'une évaluation pointue. L'évaluation des équipes et projets de recherche soutenus par la Ligue se fait à chaque étape du projet :

- **en amont :** les projets déposés dans le cadre des appels à projets de la Ligue, aussi bien au niveau national que régional, font objet d'une expertise rigoureuse de la part de commissions d'experts indépendants de la Ligue et ayant signé des déclarations de liens d'intérêt. Ces expertises sont discutées lors de sessions plénières et la liste des projets méritant d'être financés est approuvée par le Conseil scientifique national ou régional. Les engagements budgétaires relatifs à ces projets sont approuvés par le Conseil d'administration (national ou départemental) ;
- **pendant :** des rapports d'activité scientifique et budgétaire, finaux ou intermédiaires (pour les projets pluriannuels), sont demandés aux porteurs. L'avancement, aussi bien scientifique que des dépenses budgétaires, est évalué par les experts de la Ligue. L'avis positif des instances scientifiques conditionne la poursuite du financement, le cas échéant ;
- **après :** un suivi des résultats, issus des travaux financés, est effectué à travers le suivi des publications et communications scientifiques afférentes. Des chercheurs sont également invités à présenter leurs travaux lors des événements de communication grand public organisés par la Ligue à chaque échelon.

Le processus d'évaluation des autres missions sociales est réalisé selon les dispositifs mis en place sur le terrain de la lutte contre le cancer suite aux actions directement réalisées par la Ligue (Siège et/ou comités départementaux, par ex. : nombre de classes sensibilisées aux actions de prévention, nombre de familles aidées financièrement, comités départementaux proposant des soins de support, etc.) et suite aux actions de plaidoyer auprès des pouvoirs publics (par ex. : lutte contre le tabagisme et nombre d'Espaces sans tabac mis en place par les collectivités territoriales, résultat des interventions auprès des pouvoirs publics sur la disponibilité des médicaments anticancéreux, fruit des actions auprès des politiques pour promouvoir les politiques de dépistage, etc.).

Organes internes d'analyse et de contrôle

Soucieuse de répondre aux attentes légitimes des donateurs en matière de rigueur de gestion et de transparence des comptes, la Ligue contre le cancer est soumise à différents contrôles internes et externes et d'analyse des équilibres financiers.

Le comité financier

Sa mission consiste à conseiller le Conseil d'administration sur les grands équilibres budgétaires, en particulier sur les comptes du Siège de la Fédération mais aussi dans le cadre des comptes combinés de la Ligue. Il donne un avis sur le budget du Siège et examine chaque trimestre les écarts entre la projection budgétaire, la prévision initiale et les chiffres de l'année précédente. Il examine également la trésorerie et les placements du Siège de la Fédération et en informe le Conseil d'administration.

Le Comité de placements

sélectionne les supports de placements pour y loger les excédents de trésorerie du Siège de la Fédération en respectant scrupuleusement la charte des placements financiers votée par le Conseil d'administration fédéral.

Le Conseil d'administration

valide le plan d'audit interne et les décisions permettant une réduction de risques.

Le Comité d'audit interne

évalue et émet un avis sur les risques potentiels ou avérés auxquels la Fédération (son Siège et les comités départementaux) est susceptible d'être exposée par ses activités. Elle consiste notamment à s'assurer de la formalisation de la mise en œuvre et du respect des procédures de contrôle interne et des obligations réglementaires, ainsi que d'assurer un suivi périodique de la mise en œuvre des orientations de la Fédération.

Le service d'audit interne

met en œuvre les orientations prises par le comité d'audit interne en effectuant la réalisation de missions d'audit dans les différents services du Siège et dans les comités départementaux.

La démarche interne est renforcée par l'intervention d'organes de contrôle externes

Le commissaire aux comptes (Ernst & Young)

certifie les comptes sociaux et combinés. Il effectue également chaque année une mission d'évaluation du contrôle interne dans plusieurs comités départementaux. De plus, une mesure statutaire oblige chacun des comités départementaux à avoir son propre commissaire aux comptes.

Le Don en Confiance

exerce la mission de contrôle de l'appel de la générosité du public et de l'utilisation des fonds collectés en veillant à l'engagement de l'association sur les principes de transparence, de recherche d'efficacité, de probité et désintéressement et de respect des donateurs, personnes physiques ou morales. Les contrôleurs effectuent également chaque année une mission dans plusieurs comités départementaux. La commission d'agrément du Comité du Don en Confiance a renouvelé notre labellisation triennale en 2019.



La Cour des comptes

contrôle l'emploi des ressources issues de la générosité du public. Le dernier rapport, publié en février 2015, porte sur les exercices 2008-2012.

Le rapport est consultable sur le site www.ccomptes.fr



LIGUE CONTRE LE CANCER
14 rue Corvisart - 75013 Paris
01 53 55 24 00

secretariat.presidence@ligue-cancer.net

